

DÉCLARATION LIMINAIRE SNUIPP-FSU - SE-UNSA

CCPL DU 4 JUIN 2019

Nous, les commissaires paritaires du SE-UNSA et SNUipp-FSU, nous réjouissons de l'issue encore officieuse à ce jour mais favorable au recours de Madame Olivia MARTELLI GODARD du Lycée Français de Barcelone, dernière collègue d'Espagne dont le renouvellement de détachement avait été refusé par l'IA-DASEN du 93. Un préavis intersyndical de grève a été déposé sur Barcelone pour la journée du Jeudi 6 juin 2019, date des premières épreuves du Baccalauréat au Lycée Français de Barcelone. Nous envisageons de pouvoir lever ce préavis de grève et restons dans l'attente d'une réponse officielle. Nous remercions toutes les personnes qui se sont concrètement engagées pour que cet infléchissement soit rendu possible.

A l'heure actuelle, nous n'oublions pas qu'il reste encore des professeurs résidents dans le monde toujours en attente d'une réponse favorable à leur recours de renouvellement de détachement. Les fortes mobilisations dans les établissements montrent que cela reste inacceptable pour l'ensemble des collègues.

Cette situation plonge les enseignants dans une angoisse professionnelle et personnelle insoutenable. Nous ne pouvons accepter qu'une telle situation se reproduise chaque année. Aussi, la seule issue acceptable pour sortir de cette crise, serait un consensus global et pérenne entre l'AEFE et le MENJ, permettant une reconduction systématique des détachements de résidents qui voient leur contrat renouvelé. C'est d'ailleurs dans ce sens que le Ministère de l'Education Nationale s'était engagé il y a quelques mois encore, à renouveler systématiquement les détachements pour tous les contrats en cours.

Les commissaires paritaires du SNUipp-FSU et SE-UNSA